

RCS : ORLEANS

Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00273

Numéro SIREN : 848 270 468

Nom ou dénomination : MPOL

Ce dépôt a été enregistré le 01/11/2021 sous le numéro de dépôt 11702

SAS MPOL

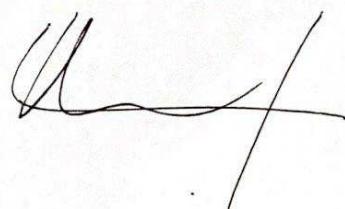
65 ROUTE DU HALLIER

45340 NIBELLE

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 31/01/2019 au 30/09/2020

Certifié conforme - La Présidence



COGEP

COGEP ETAMPES

14 RUE DE LA ROCHE PLATE
91150 ETAMPES

01 69 92 48 80

Désignation de l'entreprise **SAS MPOL**

65 ROUTE DU HALLIER

Néant *

Adresse de l'entreprise

45340 NIBELLE

SIRET

8 4 8 2 7 0 4 6 8 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois *

20

Durée de l'exercice précédent *

Exercice N clos le
30092020Exercice N-1 clos le

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	89 603	12 545	77 058
	Immobilisations financières* (1)	040	550	042	550
	Total I (5)	044	90 153	12 545	77 608
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	208	066	208
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) Autres * (3)	068	26 641	070	26 641
		072	34 960	074	34 960
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	31 496	086	31 496
	Charges constatées d'avance *	092	5 304	094	5 304
	Total II	096	98 609	098	98 609
	Total général (I + II)	110	188 762	112	12 545
					176 217
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	57 000	
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131)	132	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	57 000	
	Provisions pour risques et charges		154		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	62 639	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	29 985	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	4 399) 172	26 593
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	119 217	
	Total général (I + II + III)		180	176 217	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	550	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184 90 538

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS MPOL**Néant Exercice N clos le
30092020Exercice N-1 clos le
2**A - RESULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N clos le 30092020	Exercice N-1 clos le 2
	Ventes de marchandises *	dont export	209		
Production vendue	{ biens services *	et livraisons intracommunautaires	215 217	210 214 218 75 083	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226 12 500	
Autres produits				230 1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232 87 584	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 141 316	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	297)	244 297	
Rémunerations du personnel *				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	
Dotations aux amortissements *				254 12 545	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges {	don provisons fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * don cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260)	262 3	
	Total des charges d'exploitation (II)			264 154 160	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 (66 576)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS					
Produits financiers				280	
Produits exceptionnels				290 66 576	
Charges financières				294	
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D)	347 348	(VI)	300	
Impôts sur les bénéfices *				306	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 314	
Réintérégations					
Rémunerations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249)	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Deductions					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restruc-	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	ta-tion de la défense (44 terdecies)	342
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Zone de revitalisation rurale (44. quindecies)	
ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	
Divers* dont Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	7 500
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			354 356	
Déficits antérieurs reportables :*	dont imputés sur le résultat :			360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.				372	7 500

MPOL
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 57 000,00 €
Siège social : 65 route du Hallier
45340 NIBELLE
848 270 468 RCS ORLEANS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 MARS 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que le résultat étant de **0 €** au titre de l'exercice clos le **30 septembre 2020**, il n'y a pas lieu de se prononcer sur son affectation.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts et s'agissant du **premier exercice social**, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme – le Président
M. Olivier RICHARD

